

LE JOURNAL DU PCDN de SENEFFE

N° 26 - NOVEMBRE 2003

Voici enfin le rendez-vous de l'année pour les amoureux de belles plantes sauvages ! Vous pourrez vous y approvisionner en arbustes indigènes, plantules, bulbes et graines de fleurs sauvages...

« Journée de l'arbre »

Ce samedi 22 novembre de 9 à 12 heures
au Service des Travaux - 17, rue des Canadiens - Seneffe



« Un enfant... un arbre »

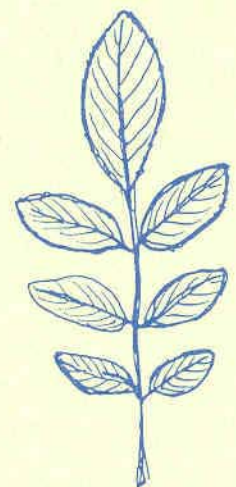
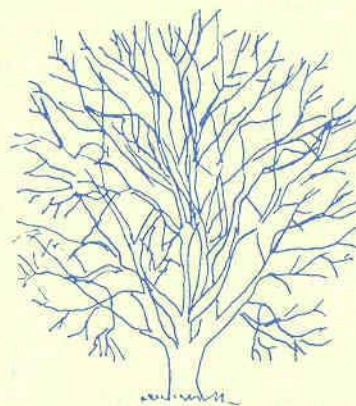
Cette opération a pour but de remettre à l'honneur une vieille tradition rurale permettant aux parents des enfants nés au cours de l'année de planter un arbre. Les familles concernées recevront pour commémorer l'événement un plant de noyer ainsi qu'un diplôme.

4^e bourse aux plantes

Coquelicots, digitales,
consoudes, mauves,
nielles des blés,
onagres...

Distribution d'arbres

Aubépine, érable, charme, cornouiller sanguin, bourdaine, fusain,
viorne obier, amélanchier, châtaignier,
genêt, chêne, aulne, merisier, tilleul...
mais aussi des petits fruitiers à placer dans vos haies:
noisetier, cognassier, griottier, prunellier, myrobolan...



2003, Année du noyer

... et aussi,

stand des guides-composteurs,
stand du service Environnement,
bar de l'Amicale des Travaux...



VENEZ NOMBREUX !



Bio-diversifions... nos jardins !



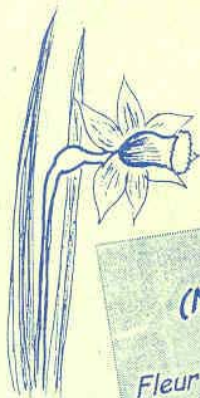
Cette année, en plus des arbustes, la Commune vous propose :

Jonquille

(*Narcissus pseudonarcissus*)

Fleur printanière, bien connue de tous... présente dans les bois de notre entité, elle fait souvent l'objet d'une cueillette intensive et... illégale ! Un bouquet oui, plus non ! Alors autant l'accueillir dans nos jardins... dans les pelouses, au pied des arbres, en sous-bois.

La variété sauvage est plus petite que les variétés horticoles de jonquilles mais elle a l'avantage de s'avérer beaucoup plus attractive pour notre faune.



Le chèvrefeuille des bois

(*Lonicera periclymenum*)

Il devrait avoir droit à une place de choix dans notre jardin - même s'il n'est pas plus grand qu'un mouchoir. Il peut venir égayer une haie déjà bien fournie, une tonnelle, une pergola... ou agrémenter une façade, masquer une palissade, un vieux mur... Ses fleurs délicates, de couleur blanc jaunâtre à pourpre, très odoriférantes s'épanouissent en juillet et en août. Leur nectar est très apprécié des papillons de nuit. Les baies d'un rouge vif sont une friandise hivernale pour les oiseaux, comme le rouge-gorge.



Petite pervenche

(*Vinca minor*)

Petite plante toujours verte, rampante...les tiges s'enracinent, seules de courtes hampes florales se dressent afin de dévoiler de belles fleurs bleu clair à foncé. Cette vivace fleurit de février à juin. Elle peut former un couvert dense bien utile ! En effet, les plantes couvre-sol permettent de réduire les traitements phytosanitaires et d'attirer une faune diversifiée.

Le lierre

(*Hedera helix*)

Grâce à son feuillage persistant, le lierre fournit abri et garde-manger tout au long de l'année. Ses fleurs attirent papillons et syrphes, ses fruits sont appréciés des grives. Troglodytes et merles y trouvent un site adéquat pour nicher, les escargots une protection contre la sécheresse pendant la journée et de nombreux insectes, dont les papillons, une cachette pour hiberner.



Il s'agit bien sûr de plantules et de bulbes indigènes

Opération « coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes » 2003 en chiffres !

- 33 demandes de plantations de haie, pour une longueur totale de 2.907 m ;
- 5 projets d'abattage de résineux avec replantation de haies en espèces indigènes soit 229 mètres de résineux abattus (267 mètres replantés)

Au total, 8.607 arbustes indigènes seront ainsi plantés afin de reconstituer 3 km 175 mètres de haies !

Plantez des haies, c'est bien !

Préservez les vieilles haies, c'est mieux!



Une superbe haie qui a pu être maintenue malgré la création d'un nouveau zoning

Arbres et haies sont de vrais bijoux dans nos paysages... Il est rarement indispensable d'en abattre mais si vous deviez vraiment le faire... informez-vous auprès de l'Administration communale afin de savoir si vous le pouvez ou non... et dans quelles conditions.

Sachez qu'entre autres, les arbres isolés de plus de trente ans dans un espace ouvert, les arbres corniers et de limite ne peuvent pas être abattus sans autorisation !

Soyez toujours humble et respectueux devant un arbre. Dites-vous toujours qu'il était là avant vous et qu'il sera là bien après vous. Avant d'empoigner votre tronçonneuse, remémorez-vous cela, surtout s'il s'agit d'un arbre majestueux au milieu des champs...

Sailly-sur-la-Lys et Seneffe, un échange intéressant !

Les pratiques développées aujourd'hui en espaces verts et particulièrement en matière de fleurissement ne sont pas toujours compatibles avec le respect des équilibres naturels et la préservation de la biodiversité.

La volonté de voir se développer une gestion différenciée et un fleurissement raisonné des espaces verts existe dans de nombreux pays de l'Europe... les réalisations concrètes tardent, restent timides... mais les échanges et partenariats - parfois transfrontaliers - sont précieux dans la réflexion pour ce fleurissement de demain, un fleurissement durable !



Prairie fleurie à Sailly-sur-la-Lys

Sailly-sur-la-Lys ainsi que d'autres localités de la Région Nord/Pas de Calais tentent de passer progressivement d'un fleurissement purement esthétique à un fleurissement raisonné... grâce à l'utilisation de plantes indigènes, la végétalisation des pieds d'arbres, la fauche tardive, la création de prairies fleuries... Ces pratiques permettent de réduire les apports d'engrais, les traitements phytosanitaires, les arrosages... tout bénéfique pour l'environnement et la nature !



Prairie fleurie à Seneffe

Les Lillois ont visité Seneffe et les Seneffois, Lille... Echanges intéressants et prometteurs !

Pour en savoir plus : <http://www.gestiondifferentiee.org>

Des échanges ont vu le jour entre des communes wallonnes et ces localités françaises. Dans le cadre de sa « Mission Gestion Différenciée », l'association lilloise « Chantier Nature » réalise un guide du fleurissement raisonné... présentant les expériences des deux côtés de la frontière. Pour la Région Wallonne, trois communes ont été choisies sur base de leur expérience : Lasne, Profondeville et... Seneffe.